

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 20 (1993)  
**Heft:** 4  
  
**Rubrik:** SSE-Info

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

71<sup>e</sup> Congrès des Suisses de l'étranger

## Le dialogue doit se poursuivre

**Lors du Congrès de cette année, plus de 500 Suissesses et Suisses de l'étranger ont analysé leurs rapports avec les représentations officielles.**

Dans une discussion franche, les participants du Congrès ont mis sur le tapis des questions, des critiques, des louanges et des vœux. Ils ont entendu de la bouche d'experts ce que les ambassades

et consulats peuvent faire et ce qu'ils ne peuvent pas faire. On s'est souvent référé à des institutions privées, qui complètent l'offre des représentations.

Dans les conclusions, on a tout d'abord pu relever que la majorité était satisfaite du travail des représentations. Par contre, il y a certaines lacunes – notamment en matière d'information – qu'il s'agit maintenant de couvrir sur le papier afin que nous puissions poursuivre les discussions et demander des décisions concrètes.

A la fin de l'assemblée plénière, le conseiller fédéral Flavio Cotti a réaffirmé aux personnes présentes qu'il prenait au sérieux les préoccupations de la Cinquième Suisse et qu'il ferait en sorte que son département en tienne compte dans toute la me-

sure du possible. On a ainsi eu la confirmation que les représentants du DFAE ont écouté d'une oreille attentive les points qui avaient été discutés auparavant et qu'ils sont prêts à poursuivre le dialogue. Le 71<sup>e</sup> Congrès des Suisses de l'étranger s'est terminé par un service religieux œcuménique et une excursion sur le lac Léman. Le 72<sup>e</sup> aura lieu du 19 au 21 août 1994 à Lenzerheide/Valbella.

RL

### AVS facultative

*Immédiatement avant le Congrès, on apprenait que le Conseil fédéral envisageait, dans le cadre de l'assainissement des finances fédérales, de supprimer l'AVS/AI facultative. Le Conseil des Suisses de l'étranger aussi bien que le Congrès ont protesté à l'unanimité contre cette décision.*

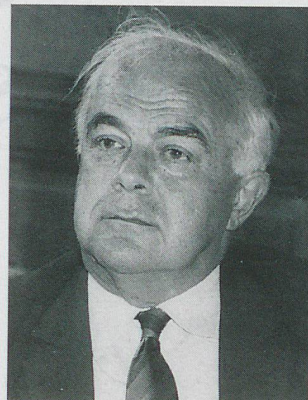
### AJAS

Quel est le métier qui vous intéresse? Plus de 2000 fiches sur la formation en Suisse sont à votre disposition. Informez-vous!

AJAS

Alpenstrasse 26  
CH-3000 Berne 16

### Bon anniversaire!



Le 19 septembre, Monsieur Marcel Ney, qui a été directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger jusqu'en 1987, a fêté son 70<sup>e</sup> anniversaire. Nous lui présentons nos meilleurs vœux.



**Les participants du Congrès ont collectionné quelque 6000 francs pour le pont de la Chapelle à Lucerne détruit par un incendie.**

Session du Conseil des Suisses de l'étranger

## Marquée par les nouvelles élections

**Lors de sa session d'automne, le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) nouvellement élu a tenu sa séance constitutive et a traité les affaires pendantes.**

Pour la première fois dans ses 76 ans d'existence, le CSE a été renouvelé en même temps dans le monde entier. La procédure électorale a commencé l'automne passé par une publication dans la «Revue Suisse». Le nombre des membres de l'étranger a été augmenté de 8 unités pour atteindre 128. Il est réjouissant de constater qu'au sein du Conseil, la proportion des femmes est passée de 14 à 22 pour cent. Après avoir constaté les résultats des élec-

tions, le Conseil a élu les quelque 30 membres de l'intérieur.

Le Comité, présidé par Jean-Jacques Cevey, a été réélu pour quatre ans également. Madame Roselyne Crausaz, vice-présidente de la Nouvelle Société Helvétique, participe sans délai,

avec voix consultative, aux séances du Comité.

Parmi les tractanda de la session figuraient la révision du règlement de la fondation OSE, le droit de vote par correspondance, l'information, l'assurance-chômage ainsi que la Place des Suisses de l'étranger (nous reviendrons

là-dessus). En outre, le Conseil a reconnu trois nouvelles sociétés suisses, à savoir celles d'Avrecourt (France), Memleben (Allemagne) et Rojales (Espagne).

RL

### Camps de ski de Nouvel-An et de Pâques

27.12.93–5.1.94

à Splügen/GR

1.–10.4.94 à Grimentz/VS

En skiant au printemps, on est assuré d'avoir beaucoup de soleil et de bonnes conditions d'enneigement. Les jeunes âgés de 15 à 25 ans qui s'intéressent à l'un de ces camps sont priés de s'adresser dès que possible au *Secrétariat des Suisses de l'étranger*  
Service des jeunes  
Alpenstrasse 26  
CH-3000 Bern 16

**Jean-Jacques Cevey, président de l'Organisation des Suisses de l'étranger.**  
(Photos: SSE)

